

◆ CALENDRIER

Les enseignements commencent au cours de la deuxième quinzaine de septembre et se terminent fin mars.

Le second semestre s'achève par un stage obligatoire de deux mois (mai à juin).

Des examens ont lieu en janvier et en avril.

Le dépôt et la soutenance du mémoire ont lieu au cours du mois de septembre.

◆ CONDITIONS D'ADMISSION

> En formation initiale

L'accès à la spécialité est ouvert aux étudiants titulaires d'une première année de Master en droit ou équivalent.

Il est en outre fortement recommandé d'avoir suivi les enseignements suivants :

- Pour les deux parcours : droit de l'urbanisme et de la construction, droit des biens et des sûretés
- Pour le parcours Droit notarial : droit des régimes matrimoniaux, droit des successions, droit local alsacien-mosellan.

> En formation continue

Contactez le Service de Formation continue pour toute demande de V.A.P.

21 rue du Maréchal Lefebvre

67100 Strasbourg

03 68 85 49 20

sfc-contact@unistra.fr

◆ CANDIDATURES

Les candidatures s'effectueront uniquement par voie électronique sur le site internet de la Faculté de droit (<http://droit.unistra.fr/>) **entre le 13 mai et le 10 juin 2017.**

L'ensemble des pièces à fournir et renseignements utiles sera communiqué lors de l'inscription.

L'examen des candidatures se fait sur dossier au cours du mois de juin. Publication de la liste des admis durant la première quinzaine du mois de juillet.

◆ RENSEIGNEMENTS

Service des masters

Sanaa DREISTADT

03 68 85 80 77

sanaa.dreistadt@unistra.fr

Faculté de Droit, de Sciences

Politiques et de Gestion

1 place d'Athènes - B.P. 66

67045 Strasbourg cedex

<http://droit.unistra.fr/>



Faculté de droit

de sciences politiques et de gestion

Université de Strasbourg

Université

de Strasbourg

2017 - 2018

Master 2 DROIT

> Mention

Droit public et Droit privé

> Spécialité

Droit notarial et immobilier

> Parcours

**DROIT NOTARIAL
DROIT IMMOBILIER**



<http://droit.unistra.fr/>



◆ PRESENTATION

Cette spécialité propose deux parcours à fortes synergies :

- > un parcours droit notarial
- > un parcours droit immobilier

Dans une région où l'activité immobilière est très forte, les titulaires du Master 2 de Droit immobilier sont très appréciés, notamment par l'ouverture au droit immobilier allemand dont ils bénéficient à travers un enseignement dans cette langue.

Les étudiants du parcours Droit notarial ont la possibilité de poursuivre leur cursus en préparant le Diplôme Supérieur du Notariat (DSN), l'Université ayant conclu une convention avec le Centre de Formation Professionnelle Notariale.

Les titulaires du Master 2 Droit notarial intéressés par le DSN doivent effectuer un stage d'une durée de deux ans, organisé par le Centre de Formation Professionnelle Notariale de Strasbourg, et suivre parallèlement 300 heures d'enseignements sur les deux années sous forme de cours et de séminaires d'études dont les thèmes abordés sont :

- Actes courants et techniques contractuelles
- Techniques du droit immobilier
- Techniques de liquidations et partages des régimes matrimoniaux et des successions
- Techniques des structures, relations et mutations des entreprises civiles et commerciales

L'équipe pédagogique de la spécialité est composée d'universitaires reconnus et de nombreux professionnels, spécialistes des matières abordées.

◆ DEBOUCHES

- > Parcours Droit notarial

Notariat

- > Parcours Droit immobilier

Professions de l'immobilier (promoteur, agent immobilier, syndics...), barreau, collectivités et organismes publics, banques, assurances...

◆ RESPONSABLES DE LA FORMATION

Parcours droit notarial

Philippe HOONAKKER
Professeur

Parcours droit immobilier

Bruno TRESCHER
Maître de conférences HDR
Éric SANDER
Professeur associé

◆ PROGRAMME

SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UE 1 (15 ECTS)

- Urbanisme 30h
- Construction (commercialisation) 30h

UE 2 (12 ECTS)

- Baux immobiliers, civils et commerciaux 30h
- Copropriété 30h
- Fiscalité immobilière 30h

UE 3 (3 ECTS) Langue

- Allemand ou anglais 15h

SEMESTRE 4 (30 ECTS) – Parcours DROIT NOTARIAL

UE 1 (6 ECTS)

- Régimes matrimoniaux 30h
- Successions 30h
- Libéralités 30h

UE 2 (6 ECTS)

- Droit rural 15h
- Droit des contrats 15h
- Sûretés immobilières et publicité foncière 30h

UE 3 (3 ECTS) Langue

- Allemand ou anglais 15h

UE 4 (15 ECTS) Professionnalisation

- Stage de deux mois
- Mémoire

SEMESTRE 4 (30 ECTS) - Parcours DROIT IMMOBILIER

UE 1 (9 ECTS)

- Urbanisme et environnement 60h
- Construction (contrats de construction, responsabilité) 30h

UE 2 (3 ECTS)

- Financement immobilier 15h
- Statut des professionnels 15h

UE 3 (3 ECTS) Langue

- Allemand ou anglais 15h

UE 4 (15 ECTS) Professionnalisation

- Stage de deux mois / mémoire